

Dépôt de la première pétition jamais lancée sur le sol burundais

RFI, 07 mai 2013 Les Burundais signent leur première pétition contre la promulgation de la nouvelle loi sur la presse. Après un parcours législatif de plusieurs mois, la nouvelle loi sur la presse d'écriture tant sur le plan national qu'international et récemment adoptée par le Parlement du Burundi, a été acheminée à la présidence de la République lundi 6 mai, pour promulgation. Un peu plus tôt, une délégation de représentants des journalistes et de la société civile étaient venus déposer une pétition destinée à Pierre Nkurunziza. Une première. En une semaine, les journalistes burundais ont recueilli plus de 11 000 signatures. Hommes, femmes, intellectuels ou simples paysans appellent le président Pierre Nkurunziza à ne pas promulguer une loi sur la presse qualifiée de liberticide. Il s'agit de la première pétition jamais lancée sur le sol burundais, et tout le monde est conscient qu'il a fallu du courage à tous ces gens pour qu'ils s'engagent résolument aux côtés de journalistes, stigmatisés par le pouvoir. «Au Burundi, nous sommes dans une situation où chacun a peur de l'autre, souligne la présidente de la Maison de la presse du Burundi, Denise Mugugu. Donc 11 000 personnes qui ont signé une pétition, ce n'est pas peu. Le président devrait en tenir compte». Il faut dire que les journalistes et les stations privées du Burundi ont su gagner le respect de la population, et cela depuis les années de plomb, au plus fort de la guerre civile qui a ravagé ce pays de 1993 à 2006. Le président de l'Union burundaise des journalistes rappelle à Pierre Nkurunziza, ancien chef rebelle, le rôle joué par les médias dans le pays : «Souvenez-vous, Excellence Monsieur le président, que ces médias qu'on veut museler aujourd'hui, ce sont les médias qui vous ont donné la parole lorsque vous étiez encore au maquis, et qui continuent même aujourd'hui de vous donner la parole», explique Alexandre Niyungeko. D'ici sormais, tout le monde a les yeux tournés vers le président Pierre Nkurunziza qui a trente jours pour se décider, dans un sens ou dans l'autre.